

**Liste des Personnes présentes  
à l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 7 Février 1906  
& Nombre d'Actions représentées**

N <sup>o</sup> d'ordre	Noms des Personnes présentes	Nombre d'Actions représentées	Voix
1	M. Eugène Raval	sept cent quatre vingt six	790
2	Georges Dietz	cent vingt & une	121
3	Alfred Vogtensperger	cent seize	116
4	Ch. Mennier-Dollfus	cent vingt deux	122
5	Edouard Weiss	cent douze	112
6	Gustave Favre	trois cent trois	303
7	Léon Frey	quatre-vingt six	99
8	Emile Chierzy-Krieg	quatre-vingt six	86
9	Alfred Bouringer	cent onze	112
10	Emile Lauth-Koellin	soixante & onze	71
11	Frid. Kuba-Matten	quatre-vingt huit	88
12	Charles Mény	soixante onze	72
13	Emile Müller	soixante dix-huit	78
14	Jean Lürer	quarante quatre	44
15	Léon Grandin	soixante huit	68
16	Bernard Schelin	soixante quatre	74
17	Edouard Gail	cent deux	102
18	Emile Ziegler	cent seize	116
19	H. Victor Schellhammer	cent dix	110
20	Antoine Schoff	cent cinq	105
21	Léon Dardel	soixante six	66
22	Paul Chambaud	vingt neuf	29
23	Sylvain Bernheim	neuf	9
24	Emile Maury-Weiss	soixante treize	73
25	Georges Weiss	dix-sept	17
26	Gustave Diemer	vingt six	26
27	Joseph Burr	quarante & une	41
28	Emile Foisot	quatorze	14
29	Charles Leber	cinquante & une	51
30	Nathas Oswald	six	6
Total		trois mille cent vingt & une actions	3121
			2112

**Procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 7 Février 1906.**

Le 7 Février 1906, à 10 heures 1/2 du matin les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Mulhouse convoqués par le Conseil de Surveillance se sont réunis au Siège de la Société, rue du Havre.

Le notaire Schmitt assiste à la séance pour dresser le procès verbal prescrit par la loi.

L'ordre du jour porte :

Rapports de la Direction et du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice 1905.

Approbation de ces comptes et fixation du dividende pour 1905.

Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

M<sup>r</sup> Gustave Favre, Président du Conseil préside la réunion.

Avant d'ouvrir la séance M<sup>r</sup> G<sup>o</sup> Favre met à la disposition des actionnaires les pièces établissant la régularité de la convocation.

Il résulte de la vérification de ces pièces par le notaire que les actionnaires ont été invités à la réunion dans la forme et dans les délais prévus par les statuts.

A 10 heures 45 la feuille de présence constate que 30 actionnaires réunissant 3121 actions et possédant 2112 voix sont présents.

M<sup>r</sup> G<sup>o</sup> Favre propose M<sup>r</sup> Emile Lauth et M<sup>r</sup> Emile Kautz pour les fonctions de scrutateurs, et M<sup>r</sup> Léon Dardel pour celle de secrétaire.

Ces choix sont approuvés.

M<sup>r</sup> Raval donne lecture du rapport de la Direction sur l'exercice 1905.

Ensuite M<sup>r</sup> Favre, au nom du Conseil de Surveillance donne lecture de son rapport sur les opérations de la Société pendant l'exercice 1905.

Aucune observation n'étant faite, ce rapport et ses conclusions sont adoptées à l'unanimité à main levée.

Il est procédé au scrutin secret au renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

M. H. Paul Chambaud

Edouard Gast

Antoine Schoff

Emile Chierzy-Krieg sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 15 minutes.

Emile Maury

Gustave Favre

*(Signature)*

# Rapport de la Direction

Messieurs

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche de notre Société pendant l'exercice 1905.

Nos opérations ont suivi la progression normale que vous avez constatée depuis une longue série d'années et nos bénéfices sont de leur côté en notable progression.

L'exercice écoulé a présenté cette particularité d'avoir vu se produire des taux d'escompte extrêmes, qui n'avaient pas depuis longtemps été pratiqués. Le taux officiel de la Banque de l'Empire s'est établi à 3% du 25 février au 3 Septembre, puis a successivement progressé pour atteindre 6% le 11 Décembre. Le produit des intérêts étant le facteur principal de nos bénéfices, ceux-ci ont suivi les fluctuations du marché de l'argent, sans pourtant pouvoir profiter complètement du vif resserrement du dernier trimestre. Nous avons en effet réescompté antérieurement notre portefeuille à 6%, alors que nous n'avons obtenu ce taux élevé que pour une partie de nos effets. La détente monétaire habituelle aura des conséquences inverses dont bénéficiera l'exercice nouveau.

Nous venons d'installer dans nos locaux, avec la sûreté et le confort désirables, un service de location de coffres forts si apprécié aujourd'hui du public. Nous vous engageons à le visiter. La dépense assez élevée sera loin d'être improductive et a été intégralement passée par Profits, Pertes.

Une récente suspension de paiements en Alsace a troublé nos engagements garantis dans une mesure qui semble nous mettre à l'abri d'un insuccès. Si cependant il en était autrement, les provisions que nous avons constituées, en dehors des réserves, pour parer à ces éventualités, suffiraient et au delà pour couvrir tout aléa, quel qu'il soit.

Nos succursales ont participé au résultat général pour un chiffre sensiblement égal à celui de l'année précédente. Chacune d'elles la différence en plus ou en moins n'est que de quelques milliers francs. Les progrès antérieurs se trouvent consolidés et nous en prévoyons d'autres pour la suite.

Nous allons reprendre certains chapitres du bilan qui vous a été distribué et en faire la comparaison avec les chiffres de 1904.

## Capital Social

Notre capital actions est sans changements. F. 8.125.000 -  
Il se trouve représenté par 6500 actions au porteur, libérées, de 1000 -  
ou F. 1250. -

## Réserve Statutaire

Notre réserve statutaire s'élève à F. 1.532.500. -

— Fonds de prévoyance —

Ce compte figure cette année au bilan pour F. 307.468.40  
contre l'année précédente pour 298.513. -  
L'augmentation de F. 8.955.40  
représente les intérêts d'une année à 3%.

## Chiffre d'affaires

Le mouvement général de nos comptes a été de F. 1.506.183.670.17  
Il avait été en 1904 de F. 1.321.442.619.11  
L'augmentation pour 1905 est de F. 183.741.051.06

## Portefeuille

Entrées en 1905 . . . . . effes 598825 pour F. 279.030.145.21  
1904 . . . . . 519798 . . . . . 245.116.496.58  
Augmentation en 1905 . . . . . 79027 . . . . . 33.843.648.63  
En portefeuille au 31 Dec. 1905, 21.658 . . . . . 15.495.000.17

## Frais Généraux

Les frais généraux tant à Mulhouse que dans les Succursales se sont élevés en 1905 à F. 374.592.74  
alors qu'en 1904 ils avaient été de 320.365.80  
L'augmentation en 1905 est de F. 54.226.94

L'augmentation principale porte sur la Succursale de Besançon, qui en 1904 n'avait fonctionné que pendant 3 mois.

## Compte de Titres

Le compte de Titres en diminution de F. 91.129.97  
ne s'élevait plus au 31 Dec. 1905 qu'à 488.474.24  
Com plus de moitié, il se compose de rentes, obligations de villes, de chemin de fer et de crédits fonciers pour la vente aux guichets.

## Bénéfices nets

Nos bénéfices nets, en augmentation de F. 61334.72, se sont élevés en 1905 à F. 807.925.57  
En ajoutant le report du dernier exercice 184.448.69  
vous avez à votre disposition un total de F. 992.374.26

Le Directeur  
E. Kaval

# Rapport du Conseil de Surveillance

Messieurs

Conformément aux prescriptions des statuts, votre Conseil de Surveillance

vient à son tour vous présenter son rapport sur les opérations de la Société pendant l'année 1905, qui est notre 87<sup>ème</sup> exercice, puis soumettre les comptes à votre approbation, et vous faire ses propositions quant à la répartition des bénéfices.

Au commencement de l'année notre collègue M. Louis Barber, pour des raisons de convenance personnelle, nous a donné sa démission que nous avons acceptée avec regret.

Les opérations du Comptoir ont continué à progresser d'une manière très satisfaisante, et nos bénéfices, s'élevant à F. 807.925.57, sont largement suffisants pour distribuer le dividende habituel de 8% sur le capital dont l'augmentation n'a eu, dans le passé, son plein effet qu'en 1905, puis pour ajouter encore une certaine somme au report de Profits et Pertes. Ces bénéfices eussent pu se monter à une somme sensiblement plus élevée, si le Directeur n'avait pas tenu, par certaines mesures de prudence dont il vous a entretenus, à en réserver une partie pour l'année suivante.

Nous ne revenons pas sur les différents chapitres du bilan, qui vous a été distribué avec le compte de Profits, Pertes, et qui vous a été détaillé par le Directeur. Les vérifications habituelles ont été faites par les membres du Conseil, qui ont constaté la parfaite tenue des écritures et l'exactitude des comptes qui vous sont soumis.

Plus que jamais votre Conseil de Surveillance tient à adresser à M. Paval, notre cher Directeur, ses chaleureuses félicitations pour la manière heureuse dont il administre la Société, pour l'habileté et la prudence dont il donne la preuve en toutes circonstances. Vous vous associez certainement à ces félicitations, ainsi qu'à celles qu'il y a lieu d'adresser aussi au personnel de Mulhouse et des Succursales.

Nous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes :

1<sup>re</sup> Approbation du Bilan que vous avez sous les yeux, et qui est relaté dans le rapport du Directeur. Par là vous donnez décharge légale au Conseil de Surveillance, à ses délégations et à la Direction.

2<sup>de</sup> Approbation du Compte de Profits et Pertes et de l'emploi de tout solde disponible.

Déduction faite de toutes charges : frais généraux, amortissements sur créances douteuses et sur fonds de commerce dans les Succursales, provisions et tantièmes des directeurs des Succursales, les bénéfices nets

S'élèveront à ..... F. 807.925.57  
Le report de l'exercice précédent se monte à ..... 184.448.69  
Total F. 992.374.26

qui seraient répartis comme suit :

Aux actionnaires pour premier dividende  
Statutaire de 4% F. 325.000.-

Caractères Statutaires 30% F. 482.925.57 144.877.60

Aux actionnaires pour dividende supplémentaire  
de 4% 325.000.-

Aux Fonds de Secours ou fautes des employés  
de banque F. 000.-

Le solde du compte de Profits et Pertes à reporter -  
nouveau sera de ..... 192.496.66

Somme égale F. 992.374.26

La réserve Statutaire, le fonds de prévoyance et le report de Profits et Pertes s'éleveront ensemble : F. 2.032.465.06

Le dividende total de 8%, soit :

F. 100. = 80 Mark par action

serait payable à partir du 31 Mars prochain, aux caisses de la Société, à Mulhouse, et dans les Succursales, contre présentation du coupon N° 8.

3<sup>de</sup> Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

Nous vous proposons de réélire pour 3 ans

M. Paul Chambaud

Edouard Gast

Antoine Schoff

Emile Thierry-Mieg

dont les fonctions arrivent à expiration.

au nom du Conseil de Surveillance

Le Président,

Guustave Favre